



Lévis le 2 juin 2021

**OBJET : CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU
CPA ST-ROMUALD/ST-JEAN**

Chers parents, entraîneurs et membres spéciaux,

Vous êtes convoqué-e-s à l'assemblée générale annuelle de votre club qui se tiendra le

Mercredi 16 juin 2021 à 19h00

en vidéoconférence

LIEN ZOOM : <https://uqar.zoom.us/j/83612649360?pwd=V2NGNUI3cEhpbWZnSjh6UUIjRkpOZz09>

Mot de passe : 161616

En ce contexte bien spécial de pandémie, nous vous partagerons différentes informations en vue de la prochaine saison.

MISE EN CANDIDATURE COMME MEMBRE DU C.A. 2021-2022

Lors de l'AGA, il y aura élection des membres du Conseil d'administration (C.A.). **6 postes d'administrateurs** avec mandat de 2 ans et **1 poste d'administrateur** pour un mandat de 1 an sont à combler.

La mise en candidature peut se faire par courriel en utilisant le formulaire de mise en candidature disponible sur le site web et joint à la suite de la présente convocation. Tout membre en règle peut **désigner un candidat** ou **se désigner** comme candidat en adressant par écrit sa mise en candidature **avant minuit, samedi le 12 juin 2021**. Il revient au membre désignant d'aviser la personne nommée afin que celle-ci se conforme à la procédure. Chaque personne ainsi désignée doit **notifier par écrit l'acceptation de sa mise en candidature avant le début des élections**. Les mises en candidature de dernière minute, faites au cours de l'AGA, seront acceptées seulement si les candidatures en bonne et due forme sont insuffisantes pour combler tous les postes vacants.

Le Comité de sélection (mise en candidature) est composé des personnes suivantes. Transmettez-leur votre formulaire de mise en candidature :

Cynthia Lavoie
cynthialavoie593@hotmail.com

Carolyne Turgeon
cturgeon2@icloud.com

Au plaisir de vous retrouver le mercredi 16 juin prochain!

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Maud Perras
Présidente CPA St-Romuald St-Jean
cpasrsj@gmail.com

BULLETIN DE MISE EN CANDIDATURE 2021/2022

NOM : _____

ADRESSE : _____

TÉLÉPHONE : _____

SIGNATURE : _____ DATE : _____

Notez que la personne faisant l'objet d'une mise en candidature doit notifier par écrit au comité de sélection l'acceptation de sa mise en candidature. Lors de l'AGA, s'il y a élection, un temps maximal de 3 minutes sera accordé à chaque candidat pour partager leurs qualifications et les motivations justifiant leur désir de s'impliquer.

Transmettez ce formulaire à :

Cynthia Lavoie

cynthialavoie593@hotmail.com

Carolyne Turgeon

cturgeon2@icloud.com